

Réf: Dossier N° : 24826

AVIS DE CONSTITUTION

SOCIETE « VerVex Cote d'ivoire »

**Siège social : ABIDJAN - ADJAME RESIDENCE PAILLET LOT 263, 09
BP 2537 ABJ 09**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 28 Avril 2016, et enregistrés au CEPICI le 24 Mai 2016, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « VerVex Cote d'ivoire » .

Objet: Exploitation de carrière de sable, dragage, des fonds d'eau, travaux d'aménagement et d'entretien, vente, location, te maintenance de matériels et équipements industriels. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tous fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 5 000 000 F CFA divisé en Cinq Cents (500) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et libérées partiellement de la moitié au moins par les associés

Siège social: ABIDJAN - ADJAME RESIDENCE PAILLET LOT 263, 09
BP 2537 ABJ 09

GERANT: Monsieur COULIBALY ABOU-BACAR ZANA .

RCCM: n°CI-ABJ-2016-B-13832 du 24/05/2016 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 99 ans

Dépôt au greffe: n°10683 du 24/05/2016

Pour Avis

Le CEPICI

